

Analyse et résumé des éléments exposés par Jean-Bernard Fourtillan



[Source : Recherches Covid-19]

Le professeur Fourtillan avait publié le 20 août un document mettant en cause l'institut Pasteur pour la fabrication du virus responsable de la crise sanitaire actuelle, le 4 décembre il déposait une plainte contre ce même institut.

Revoyons et analysons plus en détail les documents fournis sur le site verite-covid19.fr

Les allégations du professeur Fourtillan reposent principalement sur trois brevets

– du brevet Européen de 2003 EP 1694 829 B1 (Pièce 2) à la page 3 :

[0001] La présente invention est relative à une nouvelle souche de coronavirus associé au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), issue d'un prélèvement répertorié sous le n° 031589 et prélevé à Hanoi (Vietnam), à des molécules d'acide nucléique issues de son génome, aux protéines et peptides codés par lesdites molécules d'acide nucléique ainsi qu'à leurs applications, notamment en tant que réactifs de diagnostic et/ou comme vaccin.

– du brevet Américain de 2003 US 012.8224 A1(Pièce 3) à la première page :

(57) Abstract : The invention relates to a novel strain of severe acute respiratory syndrome (SARS)- associated coronavirus, resulting from a sample collected in Hanoi (Vietnam), reference number 031589, nucleic acid molecules originating from the genome of same, proteins and peptides coded by said nucleic acid molecules and, more specifically, protein N and the applications thereof, for example, as diagnostic reagents and/or as a vaccine.

– du brevet Américain de 2011 US 8,243,718 B2 (Pièce 4) à la première page : (57) (57) Abstract : The invention relates to a novel strain of severe acute respiratory syndrome (SARS)- associated coronavirus, resulting from a sample collected in Hanoi (Vietnam), reference number 031589, nucleic acid molecules originating from the genome of same, proteins and peptides coded by

said nucleic acid molecules and, more specifically, protein N and the applications thereof, for example, as diagnostic reagents and/or as a vaccine.

Ces brevets proviennent bien de l'institut Pasteur, qui a étudié des virus émergents dans le but de produire des méthodes de test et des vaccins pour ces virus potentiellement contagieux et mortels, et donc de breveter ces méthodes.

Mais que s'est-il passé entre 2011 et 2019 ? Le Pr. Fourtillan explique que des séquences du virus du SIDA, le VIH ont été insérées dans le virus du deuxième brevet américain entre 2011 et 2015.

Du Sars-CoV au Covid-19



Sars-CoV

Collecté, avant 2003, à l'hôpital français de Hanoi,
par l'Institut Pasteur (échantillon n° 031589)

1er Brevet en 2003
Patent EP 1 694 829 B1
Patent US 012.8224 A1

**1 séquence d'ADN de 29746 nucléotides
+ 157 séquences d'ADN et PRT
insérées dans le génome de Sars-CoV**



Sars-CoV1



Frédéric Tangy

2ème Brevet en 2011
Patent US 8,243,718 B2

CONTINUATION des
Brevet EP 1 694 829 B1
Brevet US 012.8224 A1



Sars-CoV2



Frédéric Tangy

**Insertion réalisée
à l'Institut Pasteur
entre 2011 et 2015**

**Insertion de 4 fragments du HIV1,
correspondant aux segments courts
d'acides aminés présents dans
le gp 120 et le Gag du HIV1,
dans le génome du Sars-CoV2**



Covid-19



Pierre Charneau



Frédéric Tangy

Covid-19: un virus artificiel made in France

À ce stade ces ajouts sont plus des suppositions reposant sur l'analyse du génome de différents chercheurs à travers le monde ayant fait état d'insertions de fragments du VIH dans les premiers séquençages du matériel génétique mis en cause dans l'épidémie de Covid-19.

La possibilité d'un ajout de fragments de VIH est une thèse relayée par de nombreux scientifiques à travers le monde.

Le nouveau coronavirus chinois est-il un avatar d'un coronavirus génétiquement modifié pour fabriquer un vaccin curatif du SIDA ?

L'étude indienne ayant initié cette thèse : *Uncanny similarity of unique inserts in the 2019-nCoV spike protein to HIV-1 gp120 and Gag*

Luc Montagnier : il y a du VIH dans le Covid-19

Si cette hypothèse fut contestée sous prétexte que la nature est capable de faire des choses qu'on ne comprend pas, l'origine du virus, avec ou sans VIH est discutée plus ouvertement aujourd'hui qu'au début de la crise sanitaire comme dans cet article du CNRS paru le 27 octobre 2020 « La question de l'origine du SARS-CoV-2 se pose sérieusement ».

Le Pr. Fourtillan n'a pas la preuve irréfutable que l'institut Pasteur a créé le virus responsable de la situation actuelle, mais a de fortes suspicions de la possible implication de cet institut de recherche.

De plus, ce ne serait pas la première fois que cet institut trafique des coronavirus dans le cadre de recherches opaques : l'Institut Pasteur a ramené illégalement des fioles de Mers Coronavirus en 2015

Les allégations du professeur s'appuient sur un deuxième point

En Février 2017, une délégation du gouvernement français et de l'Institut Pasteur s'est rendue à Wuhan afin d'inaugurer le nouveau laboratoire P4 de Wuhan dans le cadre d'une collaboration entre la France et la Chine. Sur la photo suivante on reconnaît Elizabeth Guigou, Marisol Touraine, alors ministre de la Santé, Yves Lévy, l'époux d'Agnès Buzyn, qui était directeur de l'INSERM, à cette époque, Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et un directeur de l'Institut Pasteur.

On ajoutera aussi qu'Agnès Buzyn, qui était ministre de la santé en France lorsque la crise du COVID-19 a éclaté est également à l'origine de la signature du décret qui a interdit la vente libre d'hydroxychloroquine en France le 13 janvier 2020, 8 jours avant l'annonce officielle du début de l'épidémie.



L'institut Pasteur avait donc les moyens et la possibilité d'étudier des virus à Wuhan, ville dans laquelle le virus a été observé pour la première fois.

Troisième point

Le professeur fait aussi mention d'un article d'une revue spécialisée publié en 2005 dans VIRAL IMMUNOLOGY (voir p.50) dans lequel le docteur Frédéric Tangy mentionne la possibilité de développer un vaccin à ARN atténué ayant des applications sur le VIH et le virus du Nil occidental.

Des internautes ont par la suite fait le liens entre les déclarations de Fourtillan et le fait que des Australiens aient été testés faux-positifs au VIH après s'être fait vacciner contre le Covid-19.

Suivant ce cheminement, il est possible que l'institut Pasteur ait une responsabilité dans la crise sanitaire actuelle bien qu'il n'existe pas de preuves formelles mais des suspicions. C'est pourquoi Fourtillan avait déposé une plainte pour investiguer plus largement le rôle potentiel de l'institut, délibéré ou accidentel.

La stratégie agressive du professeur à sûrement participé à la diffusion de ses thèses, ce qui mènera nous l'espérons à un travail plus approfondi et a

une enquête si la plainte émise est jugée recevable.

Il est aussi fait mention du brevet W02020060606A1 CRYPTOCURRENCY SYSTEM USING BODY ACTIVITY DATA dans les recherches de Fourtillan.

Une hypothèse selon laquelle les nanoparticules des vaccins pourraient être utilisées comme systèmes d'identification et de traçage des individus est émise, mais il n'y a pas de mention de l'utilisation de nano-particules ou d'injections d'une quelconque technologie dans le corps humain dans ce brevet (?). Les systèmes d'identification élaborés seraient plus sur la forme d'une montre connectée voir d'un implant cérébral permettant de scanner les fonctions corporelles et ondes cérébrales (voir page 22 chapitre 25).

Il existe des recherches sur l'utilisation de nano-particules pour pouvoir imprimer des puces RFID à bas coût et les intégrer dans un plus large panel d'objets ou de les intégrer à des produits pour prévenir la contrefaçon (par exemple). Si l'utilisation de nano-particules injectées dans le corps humain pourrait théoriquement créer une sorte de puce RFID en fonction des méthodes d'excrétion de ces composants, rien ne montre que cela est possible à large échelle aujourd'hui.

Son internement récent avait suscité l'indignation aussi bien en France qu'à l'international. Libéré, il a répondu à l'invitation de FranceSoir pour une interview au micro de Richard Boutry, qui lui offre l'occasion de raconter ce qu'il lui est arrivé et de s'exprimer.

Le professeur de pharmacologie, après l'émoi causé par son internement forcé, répond aux questions de Richard Boutry.

<https://youtu.be/J6DE0yREIFc>

Retrouvez ici la Plainte du Professeur Jean-Bernard FOURTILLAN contre l'Institut Pasteur.

Ainsi que sa présentation sur ses recherches Toute la Vérité sur Covid-19 et les vaccins anti Covid-19.

<http://d.p.h.free.fr/covid19/>